Logo CFDT

Les brèves de l'USC - décembre 2021

Restauration : Hors avenant Télétravail

Les journées de télétravail imposées par l'entreprise pour divers motifs (personne isolée, travaux, problèmes informatiques sur sites…) deviennent monnaie courante. Ces journées ne peuvent donner lieu à une attribution de Tickets Restaurant, puisque hors cadre des avenants individuels de télétravail. La prise en compte des frais de restauration devrait passer par une note de frais.
Ne le sachant pas ou l'apprenant trop tard beaucoup n'ont bénéficié d'aucune participation et la situation perdure. Nous demandons un rattrapage d'une façon ou d'une autre.
Lors du CSE du 17 décembre, suite à la demande de la CFDT, Mme THOUVENY s'engage à trouver une solution.

Participation
intéressement
épargne salariale
En France, en 2019 un salarié du privé sur deux est concerné par au moins un des dispositifs.
Les entreprises de plus de 100 salariés donnent accès à ces dispositifs pour plus des deux tiers. Mais c'est le cas pour seulement 13,7 pour les sociétés de moins de 10 salariés.
Le plan d'épargne entreprise est le plus répandu : 43,9,% devant la participation 38,7% et l'intéressement 34,5%. Le plan d'épargne retraite collectif (PERCO) ferme la marche 24,5%.
Le montant moyen versé est de 2660 euros.

Les brèves de l'USC
Documents
Les brèves de l'USC